

Conclusion sanitaire

Eau de bonne qualité bactériologique.

2018



Quelques conseils

Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

Après quelques jours d'absence, pensez à faire couler l'eau avant de la boire.

La présence de canalisations en plomb peut présenter un risque pour la santé. Il est recommandé de les supprimer.

Retrouvez toute les informations sur la qualité de l'eau sur www.occitanie.ars.sante.fr ou auprès de la Délégation Départementale du Gard de l'ARS Occitanie



Principaux paramètres mesurés

Détails des résultats

Bactériologie (Limite de qualité : 0 UFC/100mL)

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes.

Eau de bonne qualité bactériologique.

Nombre de contrôles : 3

Nombre d'analyse(s) non conforme(s) : Aucune

Nitrates (Limite de qualité : 50 mg/L)

Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques.

Paramètre non mesuré sur la période.

Concentration moyenne : Non mesurée sur la période

Concentration maximale : Non mesurée sur la période

Pesticides (Limite de qualité : 0.1 µg/L par substance 0.5 µg/L pour la somme des substances)

Substances chimiques utilisées le plus souvent pour protéger les cultures ou pour désherber. Un minimum de 228 molécules est recherché.

Paramètres non mesurés sur la période

Somme des concentrations en pesticides : Non mesurée sur la période

Aluminium (Référence de qualité : 200 µg/L)

Elément naturellement présent et utilisé dans certaines filières de traitements de l'eau.

Paramètre non mesuré sur la période.

Concentration moyenne : Non mesurée sur la période

Concentration maximale : Non mesurée sur la période

Dureté (Pas de limite de qualité)

Teneur en calcium et en magnésium exprimée en Degré français (°f).

Paramètre non mesuré sur la période.

Concentration moyenne : Non mesurée sur la période

Concentration maximale :